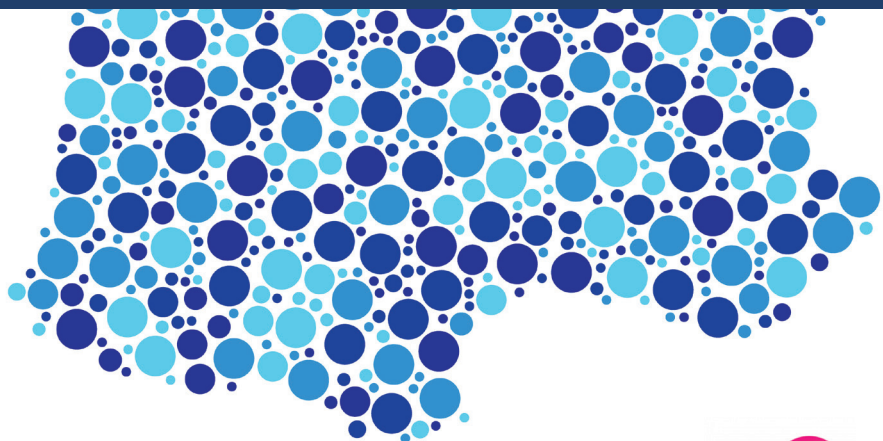


le cnam



# Au cœur des territoires



Conservatoire national des arts et métiers



# Pour une formation professionnelle au cœur des territoires

**Une centaine de nouveaux lieux d'accès à la formation d'ici trois ans : tel est l'ambitieux programme de déploiement du Conservatoire national des arts et métiers dont Olivier Faron, son administrateur général, nous trace les grandes lignes.**



## En quoi consiste le projet « Au cœur des territoires » ?

*Docet omnes ubique.* Il enseigne à tous et partout. C'est la devise du Conservatoire à laquelle nous souhaitons aujourd'hui donner une nouvelle impulsion afin de mettre la formation tout au long de la vie à la portée de toutes et de tous. C'est à-dire de donner à chaque individu, quels que soient son âge, son origine sociale, son bagage antérieur ou son lieu de résidence, les moyens de réussir son projet professionnel et personnel. C'est tout l'enjeu du projet « Au cœur des territoires », un plan ambitieux de déploiement au plus près des besoins des individus et des entreprises mais aussi des collectivités territoriales. Cela se traduira par la création, d'ici trois ans, d'une centaine de nouveaux espaces d'accès à la formation, principalement implantés dans des villes moyennes et en lien avec le programme « Action cœur de ville » porté par le ministère de la Cohésion des territoires.

## Comment ce projet s'insère-t-il dans la réforme de la formation professionnelle ?

Premier opérateur public de formation professionnelle tout au long de la vie, le Conservatoire est une porte d'accès, ou de retour, vers l'enseignement supérieur où l'on peut construire

son projet afin d'évoluer professionnellement, de trouver ou de retrouver un emploi, de bénéficier d'une promotion sociale méritée... Nous installer au cœur des territoires, dans des villes moyennes de quelques dizaines de milliers d'habitants, c'est être en capacité de proposer la bonne réponse aux aspirations de chacun et chacune. C'est aussi remettre l'individu au cœur de son projet professionnel et participer activement à l'individualisation de son parcours de formation. C'est enfin répondre à l'impérieuse nécessité, comme l'a souligné Murielle Pénicaud, ministre du Travail, de faire de la formation professionnelle « *un droit réel individuel garanti collectivement* ».

## Quel rôle peut jouer ce projet au sein des territoires ?

En garantissant un accès plus équitable à la formation mais aussi en prenant en compte la diversité des contextes et des besoins locaux, ce projet se veut également un élément de réponse au triple défi de la compétitivité, de la croissance économique et du plein emploi au sein des territoires. Les villes moyennes, actuellement trop éloignées des synergies urbaines et universitaires, sont en effet un vecteur essentiel de dynamisme concentrant 23 % de la population française et 26 % des emplois. Elles doivent désormais jouer un rôle moteur dans le développement comme dans l'aménagement du pays.

# Une réponse de proximité aux besoins des habitants et des entreprises

## Premier opérateur public de formation tout au long de la vie

Lieu de rencontre entre les mondes académique et professionnel, le Conservatoire national des arts et métiers est le seul établissement d'enseignement supérieur dédié à la formation professionnelle tout au long de la vie. Disposant d'un fort ancrage territorial en France métropolitaine et ultramarine, avec 20 centres régionaux et plus de 150 implantations locales, mais aussi à l'international, l'établissement forme chaque année plus de 60 000 auditrices et auditeurs, et délivre près de 13 000 diplômes.



## Des réponses adaptées aux besoins spécifiques d'un territoire

Chaque territoire se caractérisant par un bassin d'emploi mais aussi par des réalités économiques et sociales qui lui sont propres, un diagnostic permettra de proposer des solutions en adéquation avec le contexte local. Ces actions concrètes pourront notamment s'inscrire dans le cadre d'une démarche de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, de dynamisation du tissu économique ou industriel... Elles permettront ainsi d'offrir une réponse efficiente et de proximité aux besoins des habitants comme des entreprises.

## Un catalogue de formation immédiatement déployable

Le Cnam a sélectionné une cinquantaine de parcours de formation, mariant diplômes nationaux, titres RNCP, certifications professionnelles... immédiatement déployables sur tout le territoire. Ces parcours, qui répondent à des besoins de professionnalisation, de montée en compétences et/ou de remise à niveau, couvrent une quinzaine de filières métiers dynamiques, de l'entrepreneuriat au commerce, en passant par le numérique, la comptabilité ou les métiers de l'industrie. Ils sont totalement éligibles au compte personnel de formation (CPF). Dans le cadre de la nouvelle loi, le CPF peut être abondé par les collectivités, ce qui permet d'orienter efficacement les choix de formation en fonction des besoins en emplois, compétences et remobilisation.

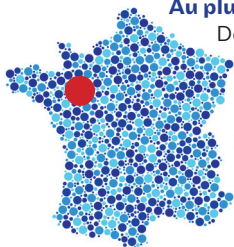


## Des modalités qui s'adaptent aux contraintes de chacun

Afin de s'adapter aux contraintes professionnelles et personnelles de chacun, les formations sont dispensées en présentiel, en hybride, en alternance ou à distance. Cette dernière modalité, dont le Cnam est l'un des pionniers, permet notamment de répondre aux problématiques liées à la ruralité ou à l'enclavement de certains territoires. Parallèlement, afin de favoriser la réussite de tous, le Cnam assure une ingénierie de parcours qui allie conseil en orientation, en insertion professionnelle et validation des acquis de l'expérience.

# Le Cnam au cœur des territoires : un modèle efficient prêt à essayer

## Au plus près des besoins et des synergies locales à Vitré



Depuis janvier 2016, le Cnam en Bretagne propose un service de proximité à Vitré, petite commune d'Ille-et-Vilaine comptant 17 000 habitants, en partenariat avec la Maison de l'emploi, de l'entreprise et de la formation (MEEF). Cette antenne d'information locale, devenue par la suite centre d'inscriptions et d'examen, a permis d'accompagner en deux ans une soixantaine d'adultes dans la mise en place de leurs parcours de formation. Au plus près des besoins du territoire et des synergies locales, cette implantation au cœur du Pays de Vitré a par ailleurs rendu possible l'éclosion de deux projets.

En 2016, 19 Vitréens et Vitréennes, âgés de 18 à 39 ans, autodidactes et passionnés de numérique, ont ainsi intégré une formation de concepteur en architecture informatique, en partenariat avec Capgemini, l'association Un Zèbre à Vitré et la MEEF. Proposée en alternance, cette formation avait la particularité de proposer une formation théorique d'une journée par semaine à distance et en tutorat, la réalisation de projets numériques en « mode piscine » à Vitré la première année et l'intégration dans les équipes projets de Capgemini.

L'année suivante, c'est une déclinaison locale du Passe numérique, formation de six mois labellisée Grande école du numérique visant spécifiquement à la remobilisation des 18-25 ans sans emploi, qui accueillait six alternants.

## Une ouverture à Chaumont en avril 2019

Chaumont et son bassin économique de 42 000 habitants constituaient un emplacement géographique stratégique pour accueillir la délégation du Conservatoire en Sud-Champagne. À la suite de différentes rencontres avec la mairie, un groupe de travail avec l'ensemble des acteurs socioéconomiques du territoire s'est organisé pour répondre aux problématiques locales avec comme objectif de fournir la meilleure offre de formation aux publics différenciés : jeunes décrocheurs de l'enseignement initial, demandeurs d'emploi, personnes en reconversion, entrepreneurs... Les partenariats concrets avec les acteurs de l'emploi, l'Éducation nationale, les réseaux d'entreprises, les chambres consulaires, l'Université de technologies de Troyes (UTT) sont des vecteurs déjà opérationnels pour faciliter la mise en œuvre de dispositifs de formation professionnelle adaptés aux besoins repérés, selon des modalités d'enseignement hybrides : métiers du numérique, métiers de l'entrepreneuriat, métiers du commerce et métiers de l'industrie.



Discuté dès l'automne 2018, ce centre du Cnam ouvrira ses portes en avril 2019. La Mairie de Chaumont accompagnera son installation avec la mise à disposition de locaux en centre-ville.

**Contact : Thibaut Duchêne**  
**coeurterritoires@lecnam.net**  
**www.cnam.fr**

Suivez notre histoire en direct sur :

